



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 03.06.2019

Numéro de publication: HR02-1004643368

Canton: VS

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Salamin Construction SA, Anniviers

Salamin Construction SA

Jusqu'ici

H. Salamin et fils SA

Route des Morasses 9

3961 Grimentz

Jusqu'ici

3961 Grimentz

IDE: CHE106984997

Forme juridique: Société anonyme

Siège: Anniviers

Jusqu'ici: Anniviers

Jusqu'ici

Toutes activités se rapportant aux travaux de maçonnerie, génie civil, béton armé, transports, constructions d'immeubles et chalets

H. Salamin et fils SA, à Anniviers, CHE-106.984.997, société anonyme (No. FOSC 47 du 08.03.2019, Publ. 1004583919).

Modification des statuts: 22.05.2019. Nouvelle raison sociale: Salamin Construction SA. Nouvelle adresse: Route des Morasses 9, 3961 Grimentz. Nouveau but: Faire du commerce de marchandises en tout genre, particulièrement dans le domaine de la construction et du génie civil (cf. statuts pour but complet). Nouvelles actions: 200 actions nominatives de CHF 1'000.00 liées selon statuts [précédemment: 200 actions au porteur de CHF 100.00 (privilegiées quant au droit de vote) et 180 actions au porteur de CHF 1'000.00 (liées selon statuts)]. Nouveaux faits qualifiés: [biffé: Apport à la société, selon convention du 12.06.1989, des parcelles Nos 648 et 799 (terrain et garages) sur la Commune de Grimentz pour CHF 185'000.-- et de machines de chantier pour CHF 15'000.--, soit au total CHF 200'000.--, apport accepté pour ce montant totalement imputé sur le capital. La société reprend, selon convention du 12.06.1988, l'actif et le passif

de la raison individuelle Salamin Hermann, maçonnerie, à Grimentz, comprenant, suivant bilan au 31.12.1989, un actif de CHF 1'697'170.75 (caisse, débiteurs, matériaux, etc.) et un passif de CHF 1'697'170.75 (créanciers, banques, etc.), reprise faite sans contre-prestation, l'actif étant égal au passif]. Nouvel organe de publication: BO et, lorsque la loi l'exige, la FOSC. Nouvelles communications: Communication aux actionnaires: convocation à l'assemblée générale par lettre recommandée ou par avis inséré dans le BO et toute autre communication par courrier électronique, écrit ou recommandé. [biffé: Conseil d'Administration : un à cinq membres]. [Modification des statuts sur des points non soumis à publication].

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 08.03.2019

Numéro de l'édition de la FOSC : 47

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 1458 du 28.05.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Valais Central